

Image not found or type unknown



Defaut constructeur automobile

Par **bidard jp**, le **12/05/2010 à 10:48**

Bonjour,
suite à l'achat d'une voiture (année 2006), il y a 19 mois, le compteur affichant, ce jour 67000 kms, la boîte à vitesse vient d'exploser. La garantie du garage vendeur est terminée depuis le 03-09-2009.

Question: puis-je tenter un recours auprès du constructeur?
n'étant pas mécanicien suis-je tenu à "démonter" ma boîte pour
divers contrôles?
et au final est-il normal qu'une boîte à vitesse lâche au bout de 4 ans
de vie et 67000 kms?

merci d'éclairer ma lanterne à ce sujet afin de pouvoir
affronter ce constructeur.

cordialement jp bidard